

Le plan de prévention - les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures

Cette formation vise à comprendre les obligations réglementaires liées au plan de prévention et maîtriser les modalités de coopération entre l'entreprise utilisatrice et les entreprises extérieures.

DEMANDE DE DEVIS

Durée de la formation : 7h



Public concerné

- Responsables santé-sécurité, préventeurs, responsables travaux neufs et maintenance, responsables projet, chargés d'affaires

Objectifs

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Élaborer une démarche de prévention des risques de coactivité

Programme

- Le code du travail : champ d'application et obligations, étapes clé de la démarche
- Les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure
- Le plan de prévention
- Le rôle de chacun : acteurs de la prévention, Inspection du travail et CARSAT / CRAMIF
- Les opérations de chargement et de déchargement : contexte réglementaire et protocole de sécurité

Méthodes pédagogiques

- Utilisation des pratiques et expériences des participants : échanges, témoignages
- Apports théoriques
- Mises en situation
- **Évaluation** : évaluations ponctuelles, évaluation de fin de formation individuelle : étude de cas
- **Certificat de validation**